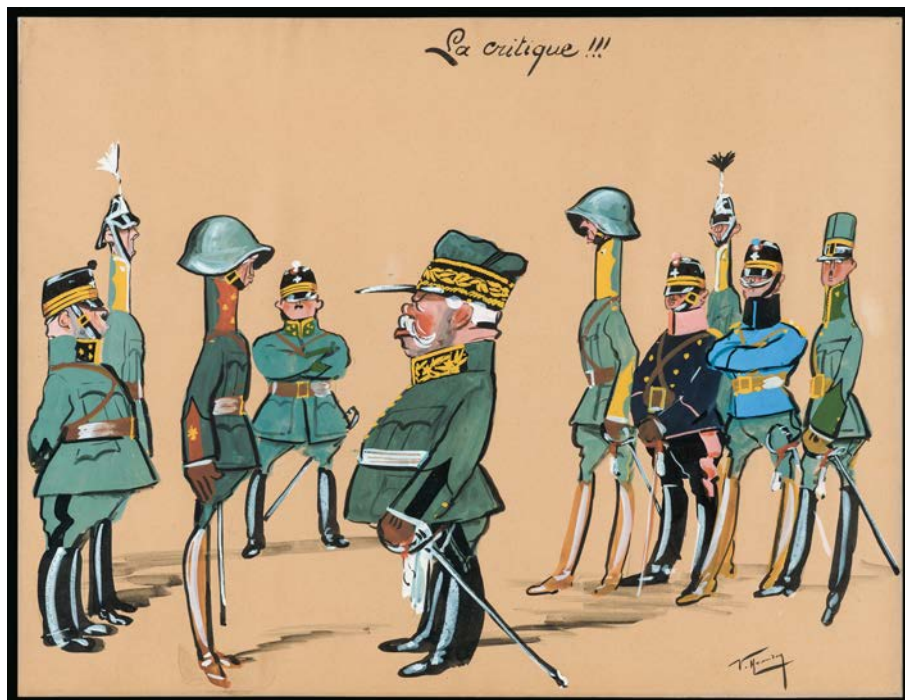


# Info Bulletin

## VSAM

Verein Schweizer Armeemuseum  
Association du musée suisse de l'armée  
Associazione del museo svizzero dell'esercito  
Associazion dal museum svizzer da l'armada



Invitation à participer à la 47<sup>e</sup> assemblée des membres de  
l'Association du musée suisse de l'armée

3

Rapport annuel 2024 du président de la VSAM

4

Comptes annuels 2024 avec rapport de révision et Budget soumis 2025

13

Inconnus jusqu'à ce jour, les tirages d'essais des timbres de soldats du bat ter 169

17

Développement du sitomètre et de son utilisation dans l'armée suisse

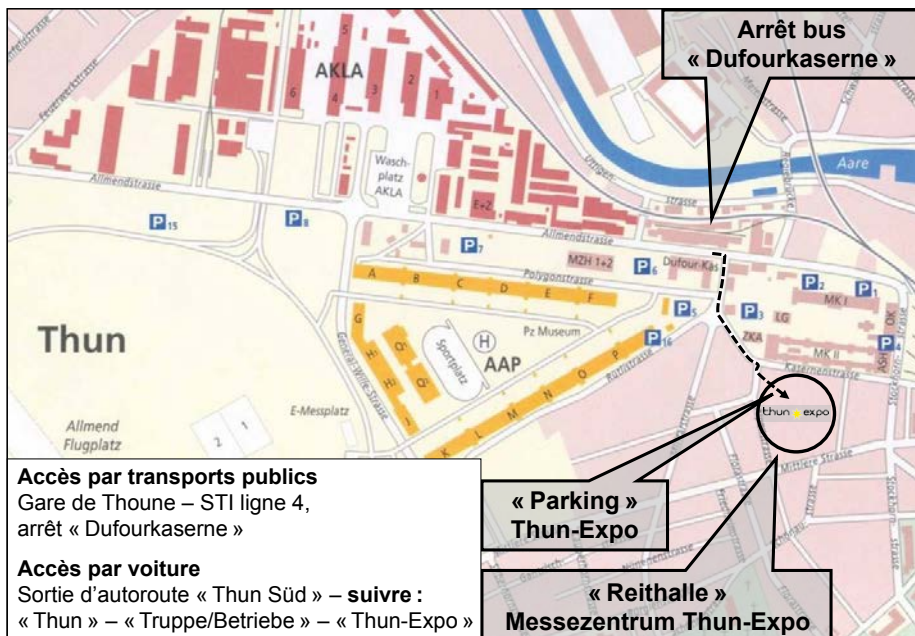
28

Épaulettes cuirassées, épaulettes, pattes d'épaules – une vue d'ensemble

31

# Assemblée des membres de la VSAM

26 avril 2025, dès 9 h 00, à Thoune, Alte Reithalle (Thun-Expo)



## Départ des bus à la gare de Thoune :

8 h 45, 9 h 00, 9 h 10, 9 h 20, 9 h 30, 9 h 40, 9 h 50, 10 h 00 (bus vers Lerchenfeld, quai I).  
9 h 01 (bus vers Wattenwil), 9 h 31 (bus vers Blumenstein, quai M).

**L'assemblée des membres 2026 aura lieu le 25 avril 2026.**

## IMPRESSUM

Bulletin des membres de l'Association du musée suisse de l'armée.

Le bulletin est également susceptible de contenir les communications de la Fondation Matériel historique de l'armée suisse.

Éditeur : Association du musée suisse de l'armée, 3600 Thoune

Rédaction : Hugo Wermelinger, hugo.wermelinger@armeemuseum.ch

Mise en page et impression : Ilg AG, Wimmis

Photo de couverture: La critique!!! de Victor-Louis Marendaz. Source: Musée national suisse DIG-3737.

Lors de l'assemblée des membres de la VSAM du 26 avril 2025 à Thoune, Rudolf Jaun parlera du **parcours d'Ulrich Wille en tant qu'instructeur, rédacteur, professeur et général de 1877 à 1918**. Rudolf Jaun a enseigné à l'Académie militaire de l'EPF de Zurich et à l'Université de Zurich, et a notamment publié un livre sur Ulrich Wille en 2024 et une Histoire de l'armée suisse en 2019.

# Invitation à participer à la 47<sup>e</sup> assemblée des membres de l'Association du musée suisse de l'armée

## **Cher membre, cher donateur**

J'ai le plaisir de vous inviter à notre 47<sup>e</sup> assemblée des membres ordinaire qui aura lieu le samedi 26 avril 2025 à Thoune, dans l'ancien manège (Thun-Expo).

Le programme suivant est prévu :

À partir

de 9 h 00      Accueil, café et croissants  
10 h 00      Début de l'assemblée des mem-  
                  bres

Ensuite      Exposé de Rudolf Jaun  
*Der Werdegang Ulrich Willes als  
Instruktor, Redaktor, Professor  
und General 1877–1918* (Le par-  
cours d'Ulrich Wille en tant  
qu'instructeur, rédacteur, profes-  
seur et général de 1877 à 1918)

12 h 00      Apéritif

12 h 45      Repas de midi

16 h 00      Fin de la manifestation

– Vous trouverez les détails sur le plan en page deux.

– Une traduction simultanée en français sera disponible.

– Les coûts du café de bienvenue avec croissants et du repas de midi avec dessert et café s'élèvent à 35 francs.

– Afin que nous puissions préparer correctement cette manifestation, nous vous prions de bien vouloir nous renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint.

Comme d'habitude, la VSAM tiendra, lors de cette manifestation, un magasin de vente de livres. Par ailleurs, notre librairie d'occasion sera à votre disposition avec une offre variée.

Nous espérons que vous profiterez pleinement de notre invitation et que vous serez nombreux à vous inscrire à notre assemblée des membres de cette année.

Meilleures salutations



Henri Habegger, président de la VSAM

## **Ordre du jour**

- 1. Bienvenue**
- 2. Élection des scrutateurs**
- 3. Procès-verbal de l'assemblée des membres 2024** (bulletin d'information de la VSAM 2/24)
- 4. Rapport annuel de la VSAM 2024** (bulletin d'information VSAM 1/25), discussion/adoption
- 5. Information par la Fondation Matériel historique de l'armée suisse**
- 6. Finances**
  - a) Comptes annuels 2024
  - b) Rapport de révision 2024
  - c) Adoption/décharge du comité
- 7. Élections**
- 8. Programme 2025**
  - a) Activités 2025
  - b) Budget 2025
  - c) Discussion/adoption
- 9. Propositions**

Les propositions de membres doivent être déposées auprès du président de la VSAM pour le 14 avril 2025 au plus tard, à savoir 2 semaines avant l'assemblée.

## **10. Divers**

# Rapport annuel 2024 du président de la VSAM

## **Chers membres, donateurs et destinataires de l'information de l'Association du musée suisse de l'armée,**

L'année 2024 s'est déroulée de façon normale, avec les progrès prévus sur les projets en cours. En ce qui concerne les règles de la collaboration avec le Service central du matériel historique de l'armée (ZSHAM), nous sommes toutefois parvenus à un résultat intermédiaire décisif que j'explique ci-après.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre estimé ancien président, le divisionnaire à disposition Paul Müller, le 12 septembre 2024. Les obsèques ont eu lieu le 24 septembre 2024. J'ai rédigé une nécrologie en l'honneur de cette personnalité émérite pour le bulletin d'information 3/24.

## Traitement des demandes de la VSAM au ZSHAM utilisées comme base pour les discussions avec la Fondation HAM

Dans les bulletins d'information de l'année dernière, nous vous avons systématiquement informés de l'état des discussions entre les partenaires. Vu de l'extérieur, il est difficile de comprendre les démarches.

Dans le bulletin d'information 3/24, je déclarais : « Jürg Reusser, le directeur du Service central du matériel historique de l'armée suisse (ZSHAM), nous a notifié formellement que nos demandes introduites depuis 2020 ont été approuvées et

qu'elles seront intégrées, avec les interfaces qui en découlent, aux documents de base entre le ZSHAM et la Fondation HAM. Dès que ceux-ci seront disponibles, le comité planchera immédiatement sur l'élaboration des bases d'une nouvelle version de la convention de prestations entre la Fondation HAM et la VSAM. Sur cette base, une reprise ciblée des entretiens portant sur la collaboration entre la Fondation HAM et la VSAM devrait alors être possible au niveau de la direction. »

Au quatrième trimestre de l'année dernière, j'ai dû restreindre fortement l'exercice de mes activités de président en raison d'une grave maladie de mon épouse. Peu avant la fin de l'année, le 18 décembre 2024, le vice-président Adrian Muther et moi-même avons pu dresser un état des lieux avec le chef du ZSHAM. Il en résulte principalement que les décisions du ZSHAM concernant nos demandes (à la demande de la Fondation HAM) ne seront pas consignées comme prévu dans la convention de prestations entre le ZSHAM et la Fondation HAM, mais feront l'objet d'une convention séparée entre le ZSHAM et la VSAM. La convention de prestations qui doit encore être élaborée entre la Fondation HAM et la VSAM se concentrera par la suite sur les aspects de collaboration mentionnés dans le concept de collection.

L'élaboration de la convention entre le ZSHAM et la VSAM est bien avancée et devrait être disponible d'ici à l'assemblée des membres du 26 avril de cette année. Espérons que la convention de prestations entre la Fondation HAM et la VSAM sera ensuite conclue rapidement.

## Activités du comité VSAM

Le comité était nouvellement composé comme suit :

Henri Habegger	Président
Adrian Muther	Vice-président et représentant VSAM au Conseil de fondation HAM depuis mai 2019 Collaboration à l'élaboration de l'inventaire du Shop
Sascha Burkhalter	Finances
Jürg Burlet	Expertise matériel historique
Alexander Hadorn	Expositions et projets d'aménagement (jusqu'au 11 mai 2024)
Christina Moser	Rédaction du procès-verbal comité, soutien aux manifestations et Shop
Hugo Wermelinger	Bulletin d'information, secrétariat et communication
Marc-Philipp Muller	Relations avec les membres de langue française
Jürg Tschabold	Domaine de collection des cartes postales militaires, représentant du président dans divers comités
Franz Fusco	Soutien aux manifestations et Shop
Peter Blaser	Direction de l'équipe Timbres des soldats
Ulrich Stoller	Soutien du président, contacts avec les organisations de collectionneurs (depuis le 11 mai 2024)

A participé aux séances du comité à titre consultatif :

Hans-Ulrich Haldimann	Représentant du président du Conseil de fondation HAM
-----------------------	---

A participé en tant que conseiller en dehors du comité :

Marco Talleri	Relations avec les membres de langue italienne
---------------	--

Pendant l'exercice écoulé, le comité a siégé à deux reprises en présentiel et à une occasion par correspondance. Il a essentiellement traité les sujets suivants :

- Manifestations de la VSAM
- Membres de la VSAM
- Prestations en faveur de la Fondation HAM (collaborateurs volontaires, visites et manifestations)
- Projets : timbres des soldats, cartes postales militaires, base de connaissances sur Internet
- Bases pour la réorganisation de la collaboration entre la VSAM et la Fondation HAM
- Relations publiques (bulletins d'information, site Internet, présentations)
- Publications aux éditions VSAM
- Vente d'insignes, de livres et de règlements
- Finances

J'adresse mes remerciements à tous les membres du comité ainsi qu'aux bénévoles actifs à l'extérieur de ce dernier, tout comme à Florence Balmer, collaboratrice au Shop, pour leur grand engagement et leur agréable coopération.

## Soutien de la Fondation HAM par la VSAM

La direction de la Fondation HAM incombe à son président, le divisionnaire à disposition Urs Gerber. Stefan Schaerer assume la gestion de la fondation. En notre qualité de membre fondateur et d'association de soutien et de promotion, nous sommes étroitement liés à la Fondation HAM. La VSAM est représentée par son vice-président Adrian Muther au Conseil de fondation HAM.

La Fondation HAM est représentée par son vice-président Hans-Ulrich Haldimann à toutes les séances du comité de la VSAM.

Comme auparavant, des membres de la VSAM ont appuyé les activités de la Fondation HAM dans de nombreux domaines. Suite à la requête de la Fondation HAM, nous avons répété, dans certains bulletins, ses appels pour trouver des collaborateurs volontaires. Les entretiens avec les candidats inscrits pour une mission bénévole ont été réalisés directement par les responsables de la Fondation HAM.

Une fois de plus, le soutien financier à la Fondation HAM, approuvé par l'assemblée des membres VSAM et expressément mentionné comme possible dans le concept de collection, n'a pas été sollicité par le Conseil de fondation et il n'est plus prévu dans le budget 2025.

## Projets

### Timbres des soldats

Après la mise en ligne d'une première tranche du nouveau catalogue en ligne de timbres des soldats suisses, les abonnés ont eu accès l'an passé à de nouvelles portions de cette collection. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur notre site Internet [www.armeemuseum.ch/fr/](http://www.armeemuseum.ch/fr/), accéder à une version de démonstration et souscrire à un abonnement pour les éléments déjà mis en ligne. Une publication réduite est prévue ultérieurement.

Les travaux sur l'inventaire de tous les timbres des soldats connus se poursuivent de façon ciblée lors des dimanches de travail réguliers de l'équipe, et permettront la mise en ligne progressive d'autres domaines du catalogue en ligne.

Grâce au remarquable engagement financier d'un membre, deux collections extrêmement importantes de timbres des soldats datant de la Première Guerre mondiale ont pu être acquises à sa charge et intégrées dans la collection. La collection de timbres des soldats a ainsi pu être considérablement élargie et presque complétée. L'Association du musée suisse de l'armée a adressé ses remerciements pour ce généreux don.

La bourse de timbres des soldats a été organisée pour la septième fois le 29 septembre 2024 par l'Association du musée suisse de l'armée. Cet événement a été organisé sous une forme éprouvée en collaboration avec la Briefmarkenverein Berner Oberland (Association des timbres de l'Oberland bernois) (BV-BEO), simultanément dans deux salles adjacentes du restaurant Rössli Dürrenast à Thoun. Un compte rendu de l'événement est paru dans le bulletin d'information 3/24. Cet événement à succès sera réitéré le 12 octobre 2025, toujours au restaurant Rössli Dürrenast à Thoun. Il est d'ores et déjà possible de télécharger des informations et les documents d'inscription sur notre site Internet.

Outre ces travaux d'enregistrement, d'importantes avancées ont également pu être opérées dans la structure et ainsi l'exhaustivité de la collection. De nombreux objets rares et précieux ont pu être ajoutés à la collection à la suite de donations.

### Cartes postales militaires

L'équipe de travail en charge des cartes postales militaires placée sous la direction du membre du comité Jürg Tschabold, avec la collaboration efficace de Melchior Zürcher, a enregistré d'importantes avancées dans la numérisation et la description de l'immense stock de cartes postales militaires. Lors de l'assemblée des membres 2024, nous avons pu vous an-

noncer et vous présenter l'activation du logiciel désormais accessible au public. Nous vous avons présenté les fonctions de ce logiciel dans un article spécial paru dans le bulletin d'information 2/24.

La numérisation – recto et verso – des cartes postales militaires de notre collection a entre-temps dépassé le nombre de 5600 objets.

## Publications

### **Articles spécialisés sur l'histoire militaire dans les bulletins d'information de la VSAM**

Les membres sont probablement nombreux à ne pas avoir conscience du nombre très important d'articles spécialisés sur l'histoire militaire qui ont été publiés dans les bulletins d'information de l'Association du musée suisse de l'armée depuis 1999. Il vaut la peine de se pencher sur les articles spécialisés répertoriés sur notre site Internet (dont le nombre dépasse largement la centaine) et de se plonger dans la lecture de l'un ou l'autre de ces articles accessibles en ligne.

### **Nouvelles publications**

Le vernissage du livre *125 Jahre Motorfahrzeuge der Schweizer Armee. Illustrierte Chronologie 1899–2024* (Les 125 ans des véhicules à moteur de l'armée suisse. Chronologie illustrée 1899-2024), écrit par l'auteur et conférencier chevronné Markus Hofmann, a eu lieu à l'occasion de la conférence du 10 juillet 2024. Les ventes de cet ouvrage ont très bien démarré et une nouvelle édition doit déjà être envisagée. En septembre, nous avons pu publier comme prévu le livre *Pistolenpatrone 3. Die Patrone der Schweizer Parabellum Pistolen und ihre Varianten* (La cartouche pour pistolet 3. La cartouche des pistolets parabellum suisses et ses variantes), écrit par notre membre et célèbre auteur spécialisé Alexander Stucki.

Les deux ouvrages sont disponibles dans notre librairie.

### **Productions vidéo**

L'engagement remarquable de notre rédacteur Hugo Wermelinger et de son fils Thomas a permis de relater en vidéo quasiment toutes les conférences depuis 2020, y compris le vernissage de l'ouvrage de 2022 sur Jeep. Vous trouverez les dernières informations et des détails sur les possibilités d'accès sur notre site Internet et dans le bulletin d'information.

Nous avons également pu mettre en ligne sur notre site Internet une vidéo de 1988 comme document historique. Celle-ci avait été tournée par le président de la VSAM de l'époque, Hansjakob Beglinger, pour célébrer les 125 ans de la fabrique fédérale de munitions de Thoun (« 125 Jahre Munitionsfabrik Thun, 1863–1988 »).

## Base de connaissances

La mise en place d'une « base de connaissances » était également associée à la publication du nouveau site Internet. Celle-ci vise à mettre à disposition et à transmettre des connaissances relatives aux thèmes liés à l'histoire militaire et au matériel dans différents domaines spécialisés avec des informations complètes et techniquement bien étayées. L'objectif est en outre de présenter au comité et aux membres les connaissances existantes sous un format clair. Ces informations sont reprises dans la rubrique « Wissensdatenbank » (base de connaissances) de notre site Internet.

Dans la mesure du possible, les informations sont disponibles en allemand et en français. Mais cette mission progresse toutefois lentement en raison d'un important travail de recherche et de préparation des sources.

Quelques changements majeurs ont pu également être apportés en 2024 dans les chapitres déjà mis en ligne.

Les résultats partiels de l'équipe de travail des timbres des soldats, disponibles dans le cadre de l'abonnement, seront mis en ligne ultérieurement dans une version simplifiée, également sur la base de connaissances.

Afin d'axer l'énorme travail entamé sur les besoins des membres et des personnes intéressées par les thèmes militaires de façon générale, nous avons besoin de commentaires sur le projet et sa structure ainsi que de retours sur l'avancée des travaux correspondants. Nous sommes reconnaissants que de précieuses contributions sur l'élargissement futur de la base de connaissances émanant du cercle des membres aient déjà été présentées, leur mise en ligne étant systématiquement annoncée à la rubrique « Neu auf der Wissensdatenbank » (Nouveautés dans la base de connaissances) dans les bulletins d'information.

## Relations publiques

La VSAM déploie la majeure partie de ses moyens provenant des cotisations des membres et des activités du Shop pour le travail de relations publiques. L'intention, pour l'Association du musée suisse de l'armée, de réaliser le travail de relations publiques en collaboration avec la Fondation HAM remonte à la création de cette dernière.

### **Bulletin d'information de la VSAM**

Le bulletin d'information est également paru à trois reprises en 2024. La publication bilingue requiert un lourd travail et des dépenses importantes, qui se justifient toutefois du point de vue du comité par obligeance pour nos membres et lecteurs francophones. La traduction correcte de thématiques complexes consti-

tue à cet égard un prérequis. Outre des informations sur la vie associative, le bulletin d'information contient toujours de précieuses contributions sur le matériel historique et l'histoire militaire.

Le rédacteur du bulletin d'information, Hugo Wermelinger, a planifié et dirigé les préparatifs de la publication de manière très consciencieuse et a coordonné les activités des différentes parties impliquées. Le bulletin d'information est également disponible pour les contributions de la Fondation HAM. Dans la mesure du possible, le bulletin fournit aussi un bref rapport ou un aperçu des multiples activités du Musée de l'arsenal de Schaffhouse, tandis que notre spécialiste Peter Blaser s'efforce de tenir tant qu'il peut une rubrique permanente sur le thème des timbres des soldats.

Le **bulletin d'information 1/24** contenait l'invitation à l'assemblée des membres 2024, le rapport annuel 2023 du président ainsi que les comptes annuels 2023 et le rapport des réviseurs.

Un article de l'équipe Timbres des soldats y retraçait l'histoire de la Compagnie des boulangers 4 et les timbres des soldats qu'elle a édités pendant la Seconde Guerre mondiale.

Dans un article magnifiquement illustré, Jürg Burlet a présenté l'activité du célèbre graphiste militaire Emil Huber, avec une représentation détaillée des feuilles de découpe très répandues dans les années 1940, mais très rares aujourd'hui, sur l'uniforme et l'équipement de l'armée suisse. Quelques travaux pour des cartes postales militaires, des affiches et des couvertures de publications d'Emil Huber datant de la Première Guerre mondiale ont également été présentés.

Outre un rapport de situation du président sur le premier semestre 2024, le **bulletin d'information 2/24** contenait les résultats de la 46<sup>e</sup> assemblée des membres du 11 mai 2024.

L'orateur invité à l'assemblée des membres, le colonel EMG Stefan Holenstein, président de l'Association des sociétés militaires suisses, s'est exprimé brièvement « sur la situation actuelle de l'armée et de la Suisse », en donnant des informations sur les menaces actuelles, l'état préoccupant de notre armée, les défis de la mise en œuvre des objectifs et de la stratégie de l'armée 2030, ainsi que sur le point particulièrement critique du financement de l'armée.

Comme annoncé lors de l'assemblée des membres, j'ai fait une introduction à la « présentation en ligne de la collection de cartes postales militaires de la VSAM » avec des informations sur ses origines et son histoire.

Peter Blaser et Markus Flückiger, de l'équipe Timbres des soldats, ont présenté le travail de l'artiste Iwan Edwin Hugentobler (14 mars 1886 au 19 avril 1972), qui a marqué de son empreinte les graphismes des timbres des soldats et des cartes postales militaires comme peu d'autres l'ont fait.

Nous avons une nouvelle fois ouvert nos pages à Richard Sommer, responsable médias du Musée de l'arsenal de Schaffhouse, pour un article sur la 4<sup>e</sup> Journée des musées du 1<sup>er</sup> juin 2024 consacrée au thème « Bomben auf Schaffhausen. 80 Jahre danach. » (Bombes sur Schaffhouse. 80 ans après).

Le **bulletin d'information 3/24** contenait un rapport de situation du président avec une rétrospective des événements survenus depuis le bulletin d'information 2/24, dont la conférence du 10 juillet à Berthoud, associée au vernissage de notre nouveau livre *125 Jahre Motor-*

*fahrzeuge der Schweizer Armee* écrit par Markus Hofmann.

La nouvelle du décès de notre ancien président, le divisionnaire à disposition Paul Müller, nous a profondément touchés. J'ai eu l'honneur d'expliquer dans une nécrologie son travail en tant que compagnon de route dans différentes fonctions professionnelles, puis au sein de l'Association du musée suisse de l'armée et de la Fondation HAM pendant près de 40 ans en tout.

Un autre article était consacré à une rétrospective de la septième bourse de timbres des soldats le 29 septembre 2024.

Après la chronologie mentionnée des véhicules à moteur dans l'armée, notre auteur spécialiste Markus Hofmann a jeté un regard sur le pas effectué par l'administration fédérale et l'armée dans l'univers électromobile des véhicules à moteur.

Dans le domaine des « nouvelles publications », notre membre, le professeur Rudolf Jaun, a présenté à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la mort du général Ulrich Wille, le 31 janvier, son nouvel ouvrage sur cet important mais aussi controversé commandant en chef de notre armée pendant la Première Guerre mondiale.

Cédric Gschwind, spécialiste de l'uniforme, a publié son nouvel ouvrage *Einteilungszahlen. Die Nummerierung auf den Uniformen der Schweizerischen Armee von 1853 bis 1948* (Numéros d'incorporation. La numérotation sur les uniformes de l'armée suisse de 1853 à 1948), qui traite de manière exhaustive et illustre parfaitement ce domaine thématique marqué jusqu'ici par de nombreux points d'interrogation.

En collaboration avec Marc Imobersteg, Jürg Burlet a résolu l'énigme de la fonction rare-

ment mentionnée d'officier d'armement dans notre armée, et a également fourni des illustrations correspondantes.

Sur la base d'une demande de l'association « Kultur im Zentrum » d'Egolzwil dans le canton de Lucerne, j'ai présenté un exposé sur un accident de tir d'artillerie survenu en 1922 dans le Wauwilermoos. Ses conclusions sont d'un intérêt si fondamental qu'on m'a demandé de les publier dans un article du bulletin d'information intitulé *Der Artillerie-Schiessunfall vom 12. Oktober 1922 in Egolzwil* (L'accident de tir d'artillerie du 12 octobre 1922 à Egolzwil).

Tous les bulletins d'information de la VSAM depuis le début de leur publication en 1999 peuvent être téléchargés sur notre site Internet. Il est aussi possible de se procurer les bulletins précédents dans la limite des stocks disponibles, moyennant remboursement des frais de port.

## Conférences de la VSAM

Les conférences annoncées ont pu être organisées – à une exception près pour cause de maladie et d'hospitalisation de l'intervenant – soit cinq manifestations publiques bien fréquentées.

Notre site Internet et la presse locale proposent une courte présentation pour chaque conférence. La conférence est ensuite complétée généralement par la mise en ligne de l'enregistrement vidéo et d'un rapport succinct sur notre site Internet.

**31 janvier 2024**

**« Das Labor Spiez: Aufgaben und Tätigkeiten im Wandel der Zeit » (Le Laboratoire de Spiez: tâches et activités au fil du temps)**

L'intervenant Kurt Mürger, chef des tâches de direction du Laboratoire de Spiez, a expliqué

dans son intervention les nombreux travaux réalisés en Suisse et à l'étranger par le Laboratoire de Spiez, qui nécessitent souvent des mesures de sécurité rigoureuses. Pour des raisons de sécurité, la direction du Laboratoire de Spiez a décidé de ne pas autoriser la publication de l'enregistrement vidéo de la conférence.

**20 mars 2024**

**« Das Freiwillige Automobilkorps (FAK) im Ersten Weltkrieg » (Le Corps automobile volontaire (CAV) pendant la Première Guerre mondiale)**

Depuis sa création en 1907, le Corps automobile volontaire n'est intervenu que dix années à peine, mais dans une phase de développement importante pour l'armée suisse concernant l'introduction prudente de véhicules à moteur, comme l'a montré Jürg Burlet dans son exposé à l'Association du musée suisse de l'armée (VSAM). Bien que le dossier soit relativement maigre, l'intervenant Jürg Burlet a découvert, outre d'importants documents de base, quelques rares photos sur lesquelles on peut également voir les uniformes de ces officiers automobiles (sans grade !) et leurs insignes spéciaux. Ceux-ci ne constituaient pas seulement une troupe exclusive, ils se considéraient à juste titre à l'époque comme une entité spéciale, car seule une petite minorité de Suisses pouvait s'offrir l'un des nouveaux véhicules de l'époque, souvent considérés avec scepticisme, voire hostilité. La conférence a fait l'objet d'une captation vidéo.

**22 mai 2024**

**« Die Geschichte der Schweizer Fliegerabwehr » (L'histoire de la défense anti-aérienne suisse)**

Dans son exposé, Beat Benz, membre du comité de l'Association des amis des Forces aériennes suisses, a clairement indiqué que la Suisse devait de toute urgence se moderniser et se remettre à niveau en matière de défense contre

les menaces aériennes. Dans son exposé, il a présenté l'évolution de la défense aérienne jusqu'à l'actuelle défense sol-air (DSA). Celle-ci englobe bien plus que la lutte contre les aéronefs. Aujourd'hui, l'accent est mis sur les armes de ces derniers (roquettes et bombes) et leurs armes guidées ainsi que, depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, sur les drones de toutes sortes et de toutes tailles. Cela nécessite de nouvelles armes et de nouveaux concepts. En raison des événements guerriers, il faut à nouveau attendre relativement longtemps le matériel (par exemple les avions F35 et les missiles Patriot) – une situation semblable à celle des années 1930. Beat Benz n'a pas qualifié la situation actuelle de la DSA de rose. L'armée ne dispose plus que de quelques systèmes de canons de 35 mm et lance-missiles Stinger à épaulement qui sont opérationnels. Cela dit, il s'est dit optimiste quant au fait que les lacunes en termes de matériel aient été identifiées et que les lacunes en termes de capacités aient été comblées. La conférence a fait l'objet d'une captation vidéo.

**10 juillet 2024**

**« 125 Jahre Motorisierung der Schweizer Armee » (125 ans de motorisation de l'armée suisse)**

Markus Hofmann, auteur connu dans le domaine des véhicules et conférencier depuis de nombreuses années d'une série d'exposés sur les véhicules de l'armée suisse à l'Association du musée suisse de l'armée, a donné un aperçu à Berthoud des débuts timides et de l'évolution assez tumultueuse de l'acquisition et de l'utilisation de véhicules à moteur dans l'armée suisse à partir des années 1930. La conférence a été le théâtre d'un vernissage réussi du livre éponyme, qui pouvait être acheté à l'issue de la manifestation. La conférence a également fait l'objet d'une captation vidéo.

**25 septembre 2024**

**« Die Fortifikation Hauenstein im Ersten Weltkrieg » (Les fortifications de Hauenstein pendant la Première Guerre mondiale)**

Comme mentionné au début, cet exposé a dû être annulé en raison de la maladie et de l'hospitalisation de l'intervenant, Christoph Rast, président a. i. de l'association Fortifikation Hauenstein, Olten, et intégré en conséquence au programme de conférences 2025.

**20 novembre 2024**

**« Schweizer Panzer gestern und heute mit aktuellem Blick ins Ausland » (Les chars suisses hier et aujourd'hui avec un regard actuel sur l'étranger)**

Le conférencier, l'adjudant d'état-major Markus Werren, travaille depuis 1989 au commandement de la place d'armes de Thoune/MAZ et dirige le domaine spécialisé FASPA. L'enthousiasme pour l'histoire, la technique et l'utilisation des chars de combat – du Centurion au Leopard 2, dont la valeur combative a augmenté, en passant par les propres développements suisses – était bien perceptible chez l'intervenant.

« Un char a des chenilles », a affirmé M. Werren dès le début. Le contenu de son exposé « Schweizer Panzer gestern und heute » (Les chars suisses d'hier et d'aujourd'hui) était ainsi clairement défini et les véhicules blindés à roues exclus. Il a ensuite fait un bref exposé sur la technique de tir et les types de munitions ainsi que leurs effets sur les chars ennemis. Il a mentionné à maintes reprises que les développements suisses – en particulier dans la technique des armes et les simulateurs d'instruction – ont su suivre le rythme au niveau international. L'exposé a été illustré par de nombreuses photos qui n'ont cessé de faire sourire les auditeurs, car bon nombre des personnes présentes avaient vécu des situations similaires à celles exposées.

La conférence a également fait l'objet d'une captation vidéo.

**L'annonce du cycle de conférences 2025 qui a débuté le 29 janvier a été jointe en annexe au bulletin d'information 3/24 et peut être téléchargée depuis notre site Internet.**

Les comptes rendus détaillés sur les conférences des années passées peuvent être consultés ou téléchargés à l'adresse [www.armeemuseum.ch](http://www.armeemuseum.ch), rubrique News. Les captations vidéo depuis 2020 y sont également accessibles. Cela vaudra aussi pour les captations des manifestations à venir, après qu'elles auront eu lieu.

## Shop de la VSAM

Le Shop de l'Association du musée suisse de l'armée est actif dans les domaines suivants :

Domaine	Type de vente
1 Insignes de l'armée qui ne sont plus utilisés	Shop en ligne
2 Règlements excédentaires triés	Shop en ligne
3 Publications éditées par nos soins et par des tiers	Shop en ligne
4 Livres anciens	Uniquement à l'occasion d'événements
5 Timbres des soldats et cartes postales militaires	Toujours à la bourse annuelle des timbres des soldats. Des dates séparées peuvent être convenues.

Les membres de l'Association du musée suisse de l'armée bénéficient d'un rabais de 10% sur les articles des domaines 1 et 2.

Ces activités de vente contribuent essentiellement à permettre les publications de la VSAM dans des domaines importants et à réaliser les objectifs de l'association.

L'activité de vente de notre Shop sous la direction de Florence Balmer s'est déroulée sans heurts et à la plus grande satisfaction des clients. Le seul événement de vente externe de l'année passée s'est déroulé lors de l'assemblée des membres du 29 avril.

## Remerciements

Il me reste à adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des fonctionnaires de l'Association du musée suisse de l'armée ainsi qu'aux nombreux bénévoles émanant du cercle des membres et donateurs pour l'important travail effectué. Je continuerai à déployer toutes mes forces pour atteindre les objectifs fixés et pour asseoir la collaboration avec la Fondation HAM sur une base fructueuse.

Je remercie le Conseil de fondation HAM et les collaborateurs de la Fondation HAM pour le remarquable travail effectué en lien avec le matériel historique de l'armée. J'adresse aussi tout particulièrement mes remerciements aux personnes responsables du Service central du matériel historique de l'armée au sein de l'état-major de l'armée, au Comité consultatif pour matériel historique de l'armée et à son président, le commandant de corps à disposition Dominique Andrey, ainsi qu'à tous les services fédéraux impliqués.

Henri Habegger  
Président de l'Association  
du musée suisse de l'armée

# Comptes annuels 2024 et rapport de révision

## Bilan

	<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>Évolution</b>
<b>Actifs</b>			
Liquidités	206 662.86	232 462.09	-25 799.23
Réclamation de cotisations de membres encore dues	1 280.00	2 980.00	-1 700.00
Stock de marchandises	61 500.00	50 000.00	11 500.00
<b>Actifs circulants</b>	<b>269 442.86</b>	<b>285 442.09</b>	<b>-15 999.23</b>
Fonds	1.00	1.00	0.00
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>269 443.86</b>	<b>285 443.09</b>	<b>-15 999.23</b>
<b>Passifs</b>			
Engagements envers des tiers	2 270.10	0.00	2 270.10
Legs (sans affectation définie)	14 500.00	33 000.00	-18 500.00
<b>Capital étranger</b>	<b>16 770.10</b>	<b>33 000.00</b>	<b>-16 229.90</b>
Patrimoine de l'association	252 443.09	252 055.77	387.32
Excédent de dépenses et de recettes	230.67	387.32	-156.65
<b>Capital propre</b>	<b>252 673.76</b>	<b>252 443.09</b>	<b>230.67</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>269 443.86</b>	<b>285 443.09</b>	<b>-15 999.23</b>

Le total du bilan au 31 décembre 2024 s'élève à 269 443.86 francs et a par conséquent diminué de 15 999.23 francs par rapport à l'exercice précédent. Les liquidités de 206 662.86 francs comprennent toujours les avoirs de deux comptes auprès de Post-Finance ainsi que de faibles avoirs en caisse tirés de l'exploitation du Shop. À la fin de l'exercice, les factures de cotisations des membres encore dues s'élèvent à 1 280 francs en tenant compte d'une correction de valeur pour les cotisations qui ne seront probablement plus recouvrables. Le stock de marchandises s'élève à 61 500 francs. Les stocks de marchandises existants sont comptabilisés dans le bilan à prix coûtant. Pour des raisons prudentielles, le comité peut effectuer des ajustements de valeurs à ces

postes. Le stock a augmenté par rapport à l'année précédente, ce qui s'explique par diverses nouvelles productions. Les legs sans affectation définie s'élèvent à 14 500 francs. Au cours de l'exercice écoulé, un montant de 18 500 francs a été sollicité à ce poste pour financer en partie les dépenses considérables liées à la mise en place et l'entretien de la collection de timbres des soldats. Par rapport à l'exercice précédent, le capital propre de l'association de 252 673.76 francs a affiché un petit bénéfice de 230.67 francs dans les comptes annuels 2024 par rapport à l'exercice précédent. À la clôture de l'exercice 2024, l'Association du musée suisse de l'armée reste ainsi stable financièrement et n'a quasiment aucun engagement financier envers des tiers.

# Compte de résultat

	Compte 2024	Budget 2024	Compte 2023
<b>Recettes</b>			
Cotisations des membres et dons	53 934.09	61 000.00	60 223.35
Cotisations de membres à vie	2 000.00	500.00	2 000.00
Autres dons et contributions	40 000.00	0.00	0.00
Dissolution de legs	18 500.00	5 000.00	0.00
Shop de la VSAM (résultat net)	30 701.84	18 000.00	20 358.44
<b>Total des recettes</b>	<b>145 135.93</b>	<b>84 500.00</b>	<b>82 581.79</b>
<b>Dépenses</b>			
Administration, frais de port, divers	20 654.92	18 000.00	18 269.77
Bulletin d'information, Internet et annonces	47 743.31	51 000.00	52 052.54
Contacts avec l'armée et des musées	350.00	500.00	500.00
Entretien du fonds, exposés et manifestations	76 157.03	9 500.00	11 372.16
Cotisation à la Fondation HAM	0.00	5 000.00	0.00
<b>Total des dépenses</b>	<b>144 905.26</b>	<b>84 000.00</b>	<b>82 194.47</b>
<b>Excédent de recettes et de dépenses</b>	<b>230.67</b>	<b>500.00</b>	<b>387.32</b>

Au 31 décembre 2024, l'Association du musée suisse de l'armée compte 1459 membres, soit une diminution de 33 membres (-2,2%) par rapport au nombre de membres de l'exercice précédent qui s'élevait à 1492 membres. Les cotisations des membres et les dons, d'un montant total de 53 934.09 francs, sont inférieurs au montant inscrit au budget. Des écarts plus importants par rapport à l'année précédente existent au niveau des cotisations des membres collectifs et des dons volontaires. Cette valeur est en outre grevée de l'augmentation de la provision pour les cotisations de membres qui ne sont plus recouvrables. Parmi les autres dons et contributions figure un don individuel important en lien avec le projet de timbres des soldats. Ce don couvre une partie substantielle des charges élevées en 2024. Dans ce contexte également, une partie des legs existants sans affectation a été dissoute. Le produit des ventes du Shop s'est élevé à 72 081.71 francs, ce qui est un chiffre très réjouissant. Les frais d'achat et de production des marchandises et des livres, les charges salariales et autres charges d'exploitation ont été déduites de ce montant. Le résultat net s'élève ainsi

à 30 701.84 francs. Les coûts pour l'administration et les bulletins d'information se situent globalement dans le cadre du budget. Dans le domaine de l'entretien et des conférences organisées, les coûts ont été nettement plus élevés (76 157.03 francs). Alors que les charges pour les conférences et les manifestations ainsi que les engagements de bénévoles, d'un montant total de 42 772.22 francs, sont légèrement inférieures à celles de l'année précédente, des charges exceptionnelles uniques en lien avec les timbres des soldats, d'un montant de 71 879.81 francs, grèvent les comptes 2024. Il s'agit d'indemnités pour les dépenses effectuées jusqu'à fin 2023, de la reprise de la collection de timbres des soldats de la Première Guerre mondiale et du développement du programme informatique. Comme nous l'avons déjà mentionné, une partie des coûts supplémentaires a été financée par un don individuel important et la dissolution d'une partie des legs. La cotisation à la Fondation HAM de 5 000 francs prévue au budget n'a pas été sollicitée. Au total, les recettes de 145 135.93 francs et les dépenses de 144 905.26 francs ont généré un léger bénéfice de 230.67 francs.

# Rapport de révision

## **Rapport des réviseurs statutaires sur les comptes annuels 2024**

à l'assemblée des membres de l'Association  
du musée suisse de l'armée, Thoune

En tant que réviseurs statutaires conformément à l'art. 17 des statuts de l'association du 23 avril 2005, nous avons contrôlé les comptes annuels de l'Association du musée suisse de l'armée composés du bilan et du compte de résultat pour l'exercice 2024 clôturé le 31 décembre 2024.

Le comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales (art. 69b, al. 4, CC). Il est en outre responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Il nous incombe, sur la base de nos contrôles, d'émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons planifié et réalisé nos contrôles de manière à avoir l'assurance suffisante que les présents comptes annuels sont exempts d'anomalies significatives.

Selon notre évaluation, les comptes annuels sont conformes à la législation suisse (art. 69b, al. 4, CC en rapport avec l'art. 957 ssCO) et aux statuts pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024.

**Nous recommandons d'approuver les comptes annuels 2024 avec un total du bilan de 269 443.86 francs et un excédent de recettes de 230.67 francs.**

Zurich, le 12 mars 2025

Les réviseurs :



Rudolf Bolliger



Daniel Schweizer

# Budget soumis 2025

	<b>Budget 2025</b>	<b>Compte 2024</b>	<b>Compte 2023</b>
<b>Recettes</b>			
Cotisations des membres et dons	52 000.00	53 934.09	60 223.35
Cotisations de membres à vie	1 000.00	2 000.00	2 000.00
Autres dons et contributions	0.00	40 000.00	0.00
Dissolution de legs	0.00	18 500.00	0.00
Shop de la VSAM (résultat net)	23 000.00	30 701.84	20 358.44
<b>Total des recettes</b>	<b>76 000.00</b>	<b>145 135.93</b>	<b>82 581.79</b>
<b>Dépenses</b>			
Administration, frais de port, divers	18 000.00	20 654.92	18 269.77
Bulletin d'information, Internet et annonces	48 000.00	47 743.31	52 052.54
Contacts avec l'armée et des musées	500.00	350.00	500.00
Entretien du fonds, exposés et manifestations	9 000.00	76 157.03	11 372.16
<b>Total des dépenses</b>	<b>75 500.00</b>	<b>144 905.26</b>	<b>82 194.47</b>
<b>Excédent de dépenses et de recettes</b>	<b>500.00</b>	<b>230.67</b>	<b>387.32</b>

Le budget soumis pour l'exercice 2025 prévoit 76 000 francs de recettes et un total de 75 500 francs de dépenses, soit un léger bénéfice de 500 francs. Afin de tenir compte de l'évolution générale des membres, les recettes provenant des cotisations des membres et des dons ont été budgétisées à 52 000 francs. Pour la catégorie des membres à vie, on table sur deux nouveaux membres. Le montant des cotisations des membres dans les différentes catégories ne devrait pas changer par rapport à l'exercice précédent. Nous tablons sur un résultat net de 23 000 francs pour le Shop. En matière de dépenses, les frais administratifs ont été maintenus à 18 000 francs et les frais du bulletin d'information et des autres dépenses de communication ont été esti-

més à 48 000 francs. Ce montant dépend fortement du volume des contenus rédactionnels (notamment en ce qui concerne les frais de traduction). Les coûts restants sont restés en grande partie inchangés, le poste entretien fonds, exposés et manifestations ayant retrouvé la valeur moyenne des années précédentes et aucune charge spéciale n'étant plus prévue. Contrairement aux budgets de l'année dernière, le comité renonce à un cadre budgétaire pour une cotisation à la Fondation HAM. Ces dernières années, un montant de 5 000 francs était inscrit au budget. Celui-ci n'a toutefois jamais été sollicité, raison pour laquelle il convient de renoncer à la position correspondante dans le budget 2025.

# Inconnus jusqu'à ce jour, les tirages d'essais des timbres de soldats du bat ter 169

## Remarque préliminaire

Pendant plus de 80 ans, un ensemble probablement unique d'ébauches, d'échantillons, de développement et d'épreuves d'impression de timbres de soldats a dormi dans les archives privées de la famille Daum. Par chance, nous avons pu documenter ce fonds pour la collection de timbres de soldats de la Confédération avant qu'il ne change de propriétaire l'année dernière lors d'une vente aux enchères.

## L'histoire

Le sergent sanitaire des troupes territoriales Léon Grégoire Daum de Lyss a été invité par le commandant du bat ter 169, le major Erwin Glauser, à prendre la responsabilité de « chef du service des timbres ». Le major l'a chargé de la conception des timbres pour le bat ter 169, ainsi que leur réalisation finale. La mission qui l'incombait comprenait l'organisation générale ainsi que la distribution ultérieure.

Les projets de timbres ont été réalisés par O. Binz de Twann, l'impression a été assurée par l'entreprise Schüler de Bienne.

## Le premier sujet du timbre du soldat du bat ter 169

En 1939, selon une procédure de sélection interne, les premiers échantillons de couleur et impressions d'essai d'un timbre ont été réalisés. Puis leur édition a été déterminée en rouge, vert, bleu et brun.

La même année, les premiers timbres ont été émis sur du papier gommé normal.

Certains de ces timbres ont également été émis sur du papier structuré, mais à un nombre d'exemplaires beaucoup plus réduit.

Le bat ter 169 était en service à Täuffelen du 1<sup>er</sup> septembre 1939 au 4 octobre 1939 et a émis un timbre rouge durant cette période.

Du 13 au 25 novembre 1939, la troupe stationnait à Macolin. Durant cette période un timbre vert et un bleu avec le même sujet ont été émis.

Du 10 mai au 6 juillet 1940, la troupe s'est déployée à Neuchâtel, où un timbre brun avec le même sujet a encore été émis.



## Le deuxième sujet du timbre du soldat du bat ter 169

Vers la fin de l'année 1940, un nouveau timbre avec un sujet nouveau a été édité. Le dessin de ce nouveau timbre a également été réalisé par le caporal O. Binz de la cp 1/169.

Comme le bat ter 169 est resté en service pendant plusieurs années et a été en dernier lieu aussi responsable de la garde du PC du général Guisan (voir explications suivantes, impression :

« À la garde du Général 1943 » les mêmes timbres provenant des stocks restants ont toujours été pourvus de nouvelles impressions et d'échantillons d'impression. Jusqu'à présent, rien n'indique qu'un 2<sup>e</sup> tirage de ce timbre ait été mis en production.

L'image du timbre comportait toujours l'année « 1940 » en haut à droite, mais dans de nombreux cas, elle était recouverte d'une surimpression supplémentaire.



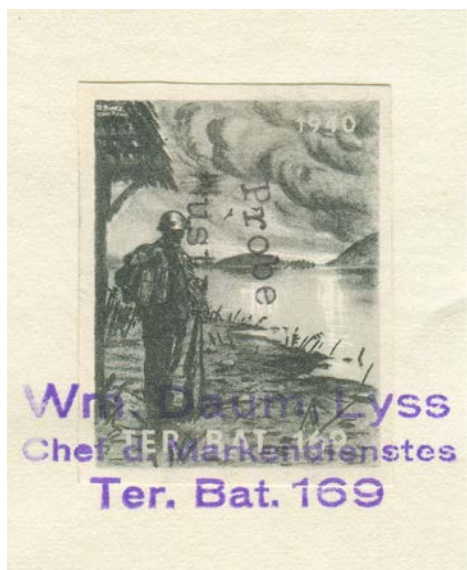
Dessin original de O. Binz.



Étapes de production du nouveau timbre du bat ter 169.



Diverses nuances de couleur du timbre avec le nouveau thème.



Un échantillon de ce timbre avec le cachet de sgt Daum de Lyss. Cette couleur a été désignée par la suite pour l'émission et sera définitive.

Ci-dessous, les dates de service durant lesquelles les timbres avec impressions ont été créés et émis.

Pendant le stationnement du 27 au 31 décembre 1940 à Anet, le timbre de base a été doté de l'impression 1941.



Tirage d'essai 1941  
(brun rouge).



Tirage d'essai 1941  
(rouge).



Tirage d'essai 1941  
(noir).

Une grande partie du tirage des timbres a ensuite été pourvue d'une impression noire 1941.

Émis du 1<sup>er</sup> janvier au 7 février 1941 pendant le stationnement à Anet, ainsi que du 22 juillet au 5 septembre 1941 à Lucerne.



Tirage définitif  
1941 (noir).



L'impression « nouvel an 1941 » en or, a été dans un premier temps confisquée et ensuite autorisée par l'adj du bat pendant le stationnement du 15 juin au 22 juillet 1942 à Prêles.

Le bat ter 169 était stationné à Wabern du 11 janvier au 11 février 1943. Durant cette période, le timbre avec l'impression 1941 a continué à être utilisé car aucune nouvelle impression n'a été autorisée.

Du 19 septembre au 14 octobre 1943, le bataillon bat ter 169 fut appelé à la garde du Général, ce qui autorisa la troupe à utiliser une nouvelle impression, qui ne devait pas être autorisée par la direction de la poste de campagne, car elle n'était réservée qu'aux troupes appelées à la garde du Général.

Différents essais d'impression (écriture, couleur et disposition) ont été réalisés sur les stocks restants de timbres de 1941 avec ou sans impression.



Impression « À la garde du Général 1943 », sur trois lignes, en plus sur les timbres avec impression 1941 (couleurs d'impression : noir, rouge, brun-rouge et bronze, avec positionnement horizontal, oblique, haut ou bas).



Impression supplémentaire, sur trois lignes « À la garde du Général 1943 », basée sur les timbres de 1941 (couleur d'impression: bronze en diagonal le haut de l'image du timbre).



Impression supplémentaire sur trois lignes  
 « À la garde du Général 1943 », basée sur  
 les timbres de 1941 (couleur d'impression :  
 bronze et verte en différentes positions  
 dans le cadre de l'image du timbre). En  
 variante, impression supplémentaire  
 jusqu'ici inconnue avec une écriture très  
 fine « À la (Auf!) garde du Général 1943 ».



La signification du point d'exclamation  
 après « Auf » est inconnue.



Impression supplémentaire sur trois lignes « À la garde du Général 1943 », basée sur les timbres de 1941 (couleur d'impression : verte en différentes positions dans le cadre de l'image du timbre en tant que variante. Il s'agit d'une couleur supplémentaire jusqu'à présent inconnue). En variante, impression supplémentaire jusqu'ici inconnue avec une écriture très fine « À la (Auf!) garde du Général 1943 ».



Impression « À la garde du Général 1943 », sur trois lignes, sur le timbre de 1940 (couleur d'impression : rouge en différentes dispositions dans l'image du timbre).



Impression « À la garde du Général 1943 », sur trois lignes et sur le timbre de 1940 (couleur d'impression : rouge dans différentes dispositions dans l'image du timbre). En variante, impression supplémentaire jusqu'ici inconnue avec une écriture très fine « À la (Auf!) garde du Général 1943 ».



Dédicace personnelle du Général au bat ter 169 pour sa garde personnelle.

Après la garde du Général en septembre 1943, le bat ter 169 a stationné jusqu'à la fin de la guerre aux endroits suivants :

- 20 au 31 décembre 1943 Genève
- 1<sup>er</sup> au 20 janvier 1944 garde-frontière bernois
- 29 juillet au 31 août 1944 Chêne-Bourg (garde-frontière genevois)

- 5 au 23 septembre 1944 mobilisation de guerre (section)
- 16 au 31 décembre 1944 Payerne
- 1<sup>er</sup> au 18 janvier 1945 Payerne (Corcelles, Sottens)

Peter Blaser  
Équipe Timbres des soldats

# Développement du sitomètre et de son utilisation dans l'armée suisse

CCXVI  
Neujahrsblatt  
der  
**Feuerwerker-Gesellschaft**

Artillerie-Kollegium  
in Zürich  
auf das Jahr 2025

Entwicklung des Sitometers und  
seine Verwendung in der Schweizer Armee

von  
Oberst a.D. Henri Habegger

Zürich 2024

Développement du sitomètre et de son utilisation dans l'armée suisse par le colonel à d Henri Habegger

Bulletin de Nouvel An 2025 de la Société des Artificiers / du Collège des Artilleurs de Zurich

Commande: Shop VSAM (en ligne ou par courriel)  
Prix: 40 francs plus frais de port

Un sitomètre est une boussole conçue spécialement pour un usage militaire et qui a une fonction supplémentaire pour la mesure de l'angle vertical. Selon le modèle, il permet de mesurer très précisément les angles horizontaux et en élévation.

Le sitomètre de l'armée suisse est sans doute, avec la boussole Recta, l'un des instruments

les plus répandus et les plus connus de notre armée. C'est grâce à sa précision et à sa diversité qu'il a été utilisé dans les modèles et les variantes les plus élaborées, principalement dans l'artillerie. Il a été également très répandu dans les troupes du génie et les armes lourdes de l'infanterie. En raison de son histoire, une comparaison avec le couteau du soldat mondialement connu (également appelé couteau

d'officier) s'impose, car ses origines remontent également à une création à l'étranger. Le développement et le perfectionnement qui ont suivi en Suisse ont engendré une telle foison d'améliorations qu'ils en ont fait pratiquement oublier l'origine réelle.

Cette histoire du sitomètre et les nombreuses optimisations apportées au cours d'une période d'affinement de 70 ans (1915-1985) et une durée d'utilisation de plus de cent ans sont décrites en détail dans le présent bulletin de Nouvel An du Collège des Artilleurs.

Voici un bref résumé des modèles de sitomètre de base, dont la genèse et l'utilisation sont décrites, avec une attention particulière aux données techniques, aux fabricants et aux variantes de développement connues.



Troisième modèle de sitomètre de l'armée, datant de 1965.



Modèle actuel de sitomètre, introduit en 1985.



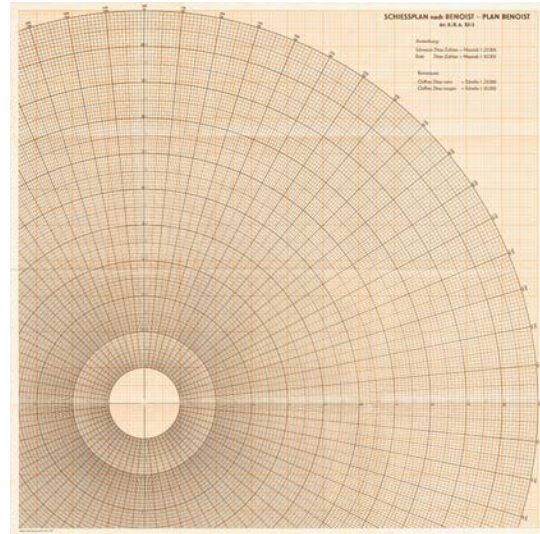
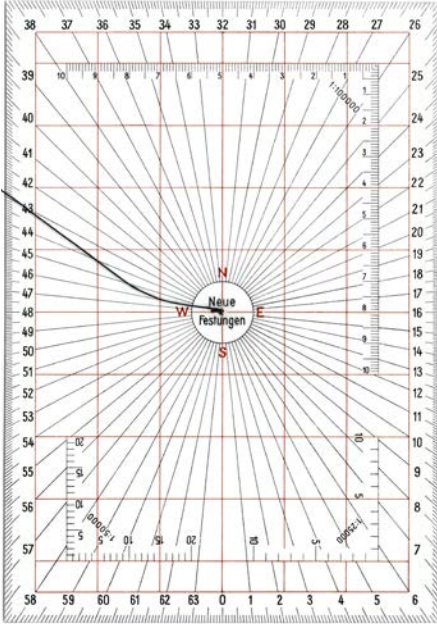
Premier modèle de sitomètre de l'armée datant de 1915 (désigné dans le règlement comme « Universel »).



Deuxième modèle de sitomètre de l'armée datant de 1929.

En complément, la publication explique l'histoire complexe de la création et de l'utilisation de la division circulaire de tous les instruments de mensuration. Elle traite, en sus, des moyens auxiliaires étroitement liés à la division circu-

laire et au sitomètre pour les besoins de l'artillerie et de la mensuration en général, ainsi que du rapporteur de carte et du plan Benoist avec toutes les variantes connues.



Un exemple des multiples variations d'un rapporteur topographique.

Le plan de tir selon Benoist, connu comme « plan Benoist » dans une de ses représentations.

Sous ma plume, vous trouverez les publications suivantes dans ces domaines, dans les bulletins d'informations antérieurs :

- Geschichte der Ermittlung der Schiesselemente der Artillerie (Bulletin VSAM 1/22, page 34); Histoire de la détermination des éléments de tir d'artillerie
- Kreisteilung für Richt- und Vermessungsinstrumente (Bulletin VSAM 2/22, page 26); Division du cercle gradué pour les instruments de pointage et de mensuration
- Bussolen der Schweizer Armee (Bulletin VSAM 1/23, page 23); Boussoles de l'armée suisse

– Geschichte des Kartenwinkelmessers (Bulletin VSAM 3/23, page 20); Histoire du rapporteur topographique d'angles.

Bien que toutes les sources disponibles et les collections connues aient été épuisées, l'auteur espère que l'une ou l'autre information supplémentaire émergera du cercle des lecteurs ou qu'il sera possible de répondre aux questions restantes.

Texte et images  
Henri Habegger

# Épaulettes cuirassées, épaulettes, pattes d'épaules – une vue d'ensemble

## Les épaulettes cuirassées

Lors du combat à cheval avec le sabre, la tête et le visage étaient protégés au mieux par des casques, des visières et des arceaux. Les joues étaient protégées par des bandes d'écaillles et les coups portés à la tête qui glissaient le long du casque atteignaient inévitablement les épaules. Celles-ci étaient protégées par des épaulettes et, plus tard, par des épaulettes bien rembourrées et recouvertes de tôle, épaulettes cuirassées, qui peuvent être considérées comme les vestiges d'une armure médiévale. Les premiers chasseurs à cheval, commandés en 1817, étaient également équipés de la sorte : ils composaient alors 11 compagnies et d'une demie. Celles-ci se sont multipliées pour atteindre le nombre de presque 30 au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour se distinguer, les officiers des troupes de cavalerie, portaient des épaulettes différentes des officiers à pied. Les exemplaires, également appelés « épaulettes cuirassées » et recouverts d'écaillles de tôle, étaient en général de la même couleur que les boutons. Leur exécution variait d'un canton à l'autre. Le règlement sur l'habillement et l'équipement du 8 août 1842 prescrit pour les cavaliers « des épaulettes cuirassées en laiton, doublées de drap écarlate » ou, là où elles étaient déjà introduites, « des épaulettes en laine, mais toutes identiques ». Pour la cavalerie, on prescrit des « épaulettes cuirassées de métal blanc doublées de tissu écarlate », qui n'étaient plus constituées d'écaillles individuelles mais avaient une surface gaufrée avec un motif d'écaillles.



Épaulette cuirassée pour dragons, Zurich, 1837.

Épaulette cuirassée pour la cavalerie de divers cantons, vers 1830.

Dragon zurichois 1837 avec épaulettes cuirassées.





Épaulette cuirassée pour dragons, ordonnances fédérales 1842/1852.



Verso pour dragons, ordonnances fédérales 1842/1852.



Épaulettes (connues comme « épaulettes cuirassées »), ordonnance 1852, épinglées sous les « passants » au-dessus de la tunique.

Dans le règlement d'habillement du 27 août 1852, les anciennes écailles cuirassées pour la cavalerie ont été reprises, mais avec des dimensions précises. La partie supérieure était faite d'une pièce de tôle de nickel pressée avec une structure en écailles. La garniture était composée d'algues pressées et la partie inférieure était recouverte d'un tissu rouge carmin.

Avec l'introduction d'un nouvel uniforme (règlement du 27 avril 1868), les épaulettes argent brillant et les épaulettes à franges des officiers disparaissent avec le frac ; les dragons et les éclaireurs plus âgés conservent toutefois leur ancien uniforme. Les épaulettes d'officiers étaient remplacées par des parements d'épaules (voir plus loin) et, à partir de 1876, les hommes portaient des numéros tissés, comme pour le reste de l'armée.

La période « sans épaulettes » de cavalerie a duré 25 ans et, lors de l'exposition nationale de 1883, la dernière promotion de la cavalerie s'est à nouveau présentée dans un nouvel uniforme. On retrouve un col montant et, outre un nouveau shako, à nouveau des épaulettes argent brillant, dont les dimensions étaient légèrement plus petites que les modèles de 1842/1852.

À partir de 1898 les officiers de cavalerie portaient un modèle d'épaulette sans franges, qui était une adaptation d'une épaulette allemande pour la tenue de parade des officiers, mais sans franges<sup>1</sup>, avec un bourrelet en tôle pressée et argentée. Il existait des versions avec un bourrelet métallique rond ainsi qu'une version dont le bourrelet était pourvu d'une arête. Les officiers d'état-major de la cavalerie (de major à

<sup>1</sup> Les franges sont des spirales enroulées de fil d'or ou d'argent qui étaient portées par les officiers de haut rang à la place des torsades. Les manchettes sont fabriquées en argent doré ou pur, mais peuvent également être en laiton doré ou en cuivre. En Suisse, on les cite généralement sous le terme de « bouillons ».

colonel) avaient une version un peu plus luxueuse, dans laquelle le bourrelet argenté présentait des ornements.

Le dessous de l'épaulette était doublé de tissu couleur carmin (comme le col et les parements de la tunique), le dessus de l'épaulette, le « champ » et le « cou », étaient en tissu couleur carmin pour les capitaines et les officiers subalternes, et en tissu noir ou en velours pour les officiers d'état-major, tous avec le nombre d'étoiles correspondant à leur grade. Le « cou » de l'épaulette était orné d'un large galon argenté.

Le type de fixation varie également en fonction du modèle de tunique porté par l'officier. La plus ancienne était munie de deux agrafes sur le dessous et était destinée aux anciennes tuniques avec des pattes d'épaulettes encore présentes. Il existe également des modèles avec une boutonnière et d'autres avec un bouton fixe sur le cou. Ces derniers étaient munis d'un fermoir en bas pour être insérés dans un passe-partout en tissu, sur la tunique. Ils pouvaient être rangés dans des boîtes plates en forme d'épaulettes.



Épaulette (« épaulette cuirassée »), ord. 1883, face supérieure en tôle de nickel pressée.

Sur les blouses (les vêtements de travail), on ne portait d'ailleurs pas d'épaulettes, mais des rabats normaux en parement d'épaule, comme tous les autres officiers.

Il existait deux types de fixation pour les épaulettes de troupe. L'ancienne variante pour les tuniques de 1883 à 1898 était munie d'un étrier en laiton sur la partie inférieure et d'une patte en cuir ainsi que d'une petite passante en cuir; ici, aucun passant en tissu n'était nécessaire sur la tunique. À partir de l'ordonnance 1898, un passant en drap rouge carmin avec une protubérance vert chasseur maintenait au cou l'épaulette sur la tunique.

Dans ce contexte, il est intéressant de noter que la commission de l'habillement chargée d'introduire les uniformes gris de campagne en 1914 s'est demandée s'il fallait laisser les épaulettes aux cavaliers pour les sorties.



Épaulette (« épaulette cuirassée »), ord. 1883, face intérieure, première version avec un galon de cuir, était portée sans les passants.

Épaulette (« épaulette cuirassée »), ord. 1883/1898, face intérieure, variante ultérieure avec branche en laiton, à porter avec des passants.

## Épaulettes – insignes de grade et distinctions

Les épaulettes (du français « épaule ») sont des éléments spéciaux d'un uniforme. On pense que les épaulettes sont issues des bandes d'épaule et des épaulettes portées au XVII<sup>e</sup> siècle, qui ont ensuite donné naissance à l'épaulette au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans les régions germanophones, l'épaulette désigne généralement une forme spéciale qui se distingue de la simple « épaulette » (Schulterklappen) habituelle.

À l'origine, les épaulettes étaient portées par les officiers en tant qu'insignes de grade et de rang, sous la forme d'une bande tissée à franges, qui n'était portée qu'à gauche jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Par souci de symétrie, on porta plus tard une « contre-épaulette » sur l'autre partie du corps. Ces contre-épaulettes des officiers subalternes n'avaient alors pas de franges et étaient à ce moment sans importance, elles servaient uniquement à l'esthétique. Dans l'armée française, les soldats de l'armée de terre portaient

également des épaulettes en laine, et ce des deux côtés, en particulier les troupes considérées comme faisant partie de l'élite. Certaines troupes les portent encore aujourd'hui, comme la Légion étrangère française.

Cet accessoire a également été adopté en Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui n'est guère étonnant étant donné que la France a montré la voie à la Suisse dans de nombreux domaines de la mode militaire. Ainsi, les épaulettes à franges en laine étaient également utilisées en Suisse comme insignes pour les troupes d'élite, les tireurs d'élite, les chasseurs, l'artillerie et les troupes du génie. À l'origine, les grenadiers portaient des épaulettes blanches, les chasseurs des épaulettes vertes et les troupes d'artillerie et du génie des épaulettes rouges. Plus tard, les tireurs d'élite ont été dotés d'épaulettes vertes ou noir-vert et, chez les chasseurs, on distinguait la première et la deuxième compagnie de chasseurs avec des couleurs différentes.



Épaulette d'un premier-lieutenant de cavalerie, ordonnance fédérale 1883, partie supérieure.



Épaulette d'un premier-lieutenant de cavalerie, ordonnance fédérale 1883, côté intérieur, à fixer aux passants de drap de la tunique.



Épaulette d'un lieutenant de cavalerie, ordonnances fédérales 1883/1898, partie supérieure.



Épaulette d'un lieutenant de cavalerie, ordonnances fédérales 1883/1898, côté intérieur.



Épaulette d'un colonel de cavalerie suisse, ordonnance fédérale 1883.

Le modèle allemand pour les épaulettes des officiers subalternes et des capitaines (épaulette d'officier allemand, capitaine).

Dans de nombreux États (à l'exception de l'Autriche), les épaulettes servaient déjà d'insignes de grade pour les officiers au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais elles faisaient également partie des uniformes de gala des hauts fonctionnaires civils. Dans la plupart des armées, les généraux portaient des épaulettes pleines avec des franges épaisses, appelées « bouillons » ou « franges rigides », tandis que les officiers d'état-major portaient des épaulettes avec des franges fines (également appelées « franges légères »).

### La composition des épaulettes

Les épaulettes des officiers se composent du *croissant*, également appelé *couronne* ou *tournante*, du *champ* (partie ovale), de la *coulisse* (languette) ainsi que de *franges* ou de *cordelières* (appelées « bouillon »). Elles étaient généralement de la même couleur que les boutons et les parements de l'uniforme, c'est-à-dire argent ou or. Plus tard, des insignes d'armes et de grades en forme d'étoiles ou d'autres sym-

boles, brodés ou en métal, ont été placés dans ce qu'on appelle le « champ ». Le long du champ se trouve un bourrelet en matière textile ou en tôle emboutie, également appelé couronne ou demi-lune. Les bords de la languette ou des coulisses peuvent être bordés de profilés métalliques ou recouverts de larges tresses.

Les épaulettes de soldats (France, Suisse) ont, à la différence de la version pour officiers, une languette en tissu de laine et des franges en fils de laine colorée.



Épaulette d'un sous-lieutenant, ordonnance cantonale de Zurich, 1818-1837.



Contre-épaulette de sous-lieutenant, ordonnance cantonale de Zurich, 1818-1837.

Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les épaulettes étaient considérées comme peu pratiques, chères à l'achat et se détériorant rapidement par temps humide. C'est pourquoi on les a supprimées en 1868 au profit des brides d'épaule plus pratiques.

### Fixations des brides d'épaule

Les brides d'épaule sont fixées à l'aide d'un bouton d'épaule et d'un *paspepoil* placé sur la tunique en travers de l'épaule, c'est-à-dire une bande de tissu coloré cousue en travers ou un passant sur l'épaule, dans lequel on fait glisser la languette de la bride d'épaule. Sur l'uniforme, les brides d'épaules sont fixées, outre par le bouton d'épaule susmentionné, par des rubans ou de longs crochets. La *fixation avec des rubans* (ancien mode de fixation) nécessite des perforations sur les épaules de l'uniforme. Pour la *fixation avec des crochets* ou *des étriers* (crochets), on a besoin d'un paspepoil en tissu à insérer dans l'uniforme. De telles brides d'épaule ont souvent un bouton de garniture à l'extrémité de la languette, sans fonction. *Les brides d'épaule à boutonner* nécessitent une boutonnière sur le curseur et un bouton sur l'uniforme.

Les trois types de fixation nécessitent un passant sur l'uniforme, une ouverture sous laquelle la languette ou la coulisse peut être passée.

Les « nids d'hirondelles » portés par les musiciens, les trompettistes et les tambours sont des épaulettes similaires aux brides d'épaule et se boutonnent de la même manière.

### Les épaulettes d'officiers en Suisse jusqu'en 1868

En Suisse, les épaulettes étaient en vigueur, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'insigne d'officier avec fonction de grade par excellence, en plus d'autres accessoires tels que les cols, les cordons d'épaule, les écharpes et les rubans spéciaux. L'insigne était réalisé en fil d'argent ou d'or, avec ou sans broderies supplémentaires. En 1852, l'échelonnement des grades était le suivant :

- *Commandant en chef*: deux épaulettes dorées avec bouillons dorés, broderie, croix fédérale et trois étoiles hexagonales chacune.
- *Colonel fédéral*: deux épaulettes dorées avec bouillons dorés, broderie et croix fédérale.
- *Lieutenant-colonel fédéral*: deux épaulettes dorées sans broderie ni croix, avec contours et bouillons argentés.
- *Major fédéral*: deux épaulettes dorées sans broderie, avec contour doré et franges.
- *Capitaine*: une épaulette or/argent avec franges et une contre-épaulette.
- *Premier-lieutenant*: une épaulette or/argent avec franges et une contre-épaulette, toutes deux avec une bande rouge.
- *Lieutenant*: une épaulette or/argent avec franges et une contre-épaulette, toutes deux avec deux bandes rouges.
- Les officiers qui servent en tant qu'adjudants sont les seuls à porter l'épaulette à franges sur l'épaule droite.
- *Sous-officier adjudant de l'infanterie*: deux contre-épaulettes, uniquement pour la tenue de sortie.

Ces échelons de grade étaient également valables pour l'ordonnance de 1861.

### Patelettes de troupe

Les simples épaulettes en laine teinte utilisées par la troupe à partir du XIX<sup>e</sup> siècle comme distinction pour les troupes d'élite telles que les chasseurs, les tireurs d'élite, l'artillerie et le génie (voir également ci-dessus) ont disparu en même temps que les épaulettes des officiers en 1868, lorsque de nouveaux insignes de grade sous forme de brides américaines sous les aiselles ont été introduits pour les officiers.

Après 1870, les épaulettes n'étaient plus portées en Suisse que par les sociétés de musique ou avec l'uniforme de gala de certains corps de gendarmerie (Genève, Fribourg, Neuchâtel et Vaud). Les épaulettes en trèfle sont souvent portées par la troupe.



Épaulettes de gendarmerie, dites épaulettes en trèfle.

Pour être complet, il convient également de mentionner les **cordons d'épaule**, également appelés cordons de capture, cordons d'épaule, épaulettes ou « aigillettes ». Dans de nombreuses armées, ils sont considérés comme des insignes d'officier ou des distinctions pour les aspirants et les sous-officiers supérieurs. Nous les connaissons sous une forme similaire en tant que fourragère argentée pour l'identification des adjudants et, depuis 1938, en rouge et blanc pour les sous-officiers.

### **Les brides d'épaules comme décoration de grade pour les officiers**

Un domaine peu connu des collections militaires suisses est celui des brides d'épaule, qui ont été déclarées comme distinction d'officier d'ordonnance de 1868 à 1898 et qui étaient portées sur la tunique comme insigne de grade. Les officiers plus âgés les portaient encore jusqu'à l'introduction des uniformes gris de campagne pendant la Première Guerre mondiale. Même les officiers de cavalerie (dragons et guides) ont « échangés » leurs épaulettes contre des brides d'épaule pendant la période de 1868 à 1883. Pendant cette période, les troupes de cavalerie ne portaient que le numé-

ro tactique sur les épaulettes, comme pour les autres armes. Ce n'est qu'avec le nouvel uniforme de la cavalerie de 1883/1884 que les épaulettes ont été réintroduites sous une forme légèrement différente (voir ci-dessus).

### **Les nouveaux uniformes de 1868/1869**

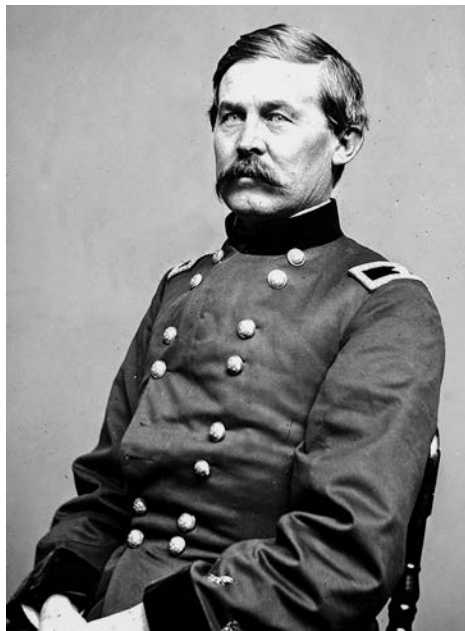
Avec le règlement sur l'habillement du 27 avril 1868, les uniformes et les distinctions cousus à grands frais lors des précédentes ordonnances (1852 et 1861) ont été fortement modifiés et simplifiés. Certaines pièces d'équipement ont été complètement supprimées (bicornes, hausse-cols gibernes). Ainsi, toutes les épaulettes ont été supprimées pour la troupe et les officiers. Pour ces derniers, les épaulettes à l'américaine remplacèrent les épaulettes coûteuses, délicates et peu pratiques sur le terrain.

### **Modèles américains**

Selon le règlement de 1858, l'uniforme de l'U.S. Army comprenait des « *shoulder straps* » pour l'uniforme de campagne, tandis que des épaulettes étaient toujours portées pour l'uniforme de parade (« *dress occasions* »). Les « *shoulder straps* » rectangulaires, également appelés « *sardine box* » (boîtes à sardines) en raison de leur forme, avaient un cadre doré sur un support en tissu de la couleur de l'arme avec les insignes de grade correspondants : lieutenant général trois étoiles, major général deux étoiles, brigadier général une étoile. Les colonels portaient un aigle américain, les lieutenants-colonels une branche de feuille de chêne en argent sur chaque petit côté, les majors la même chose en or, les capitaines deux petites barres sur chaque petit côté, les premiers-lieutenants une barre, tandis que les seconds-lieutenants ne portaient pas d'insigne supplémentaire.



Général Ulysses S. Grant (1822-1885), lieutenant général de 1864, cdt en chef de l'armée américaine. Lieutenant général trois étoiles.



John Buford (1826-1863), brigadier général de l'armée du Potomac (plus tard major général). Brigadier général une étoile.

## Armée Suisse

La créativité helvétique de 1868 a montré le rang avec un nombre différent d'étoiles dans la section et sur la base de la largeur au niveau du cadre. Des cadres simples étaient destinés aux officiers subalternes et aux capitaines, des cadres plus larges et plus ornés étaient destinés aux majors, lieutenants-colonels et colonels, tous deux avec le nombre d'étoiles nécessaire. Le lieutenant, ici aussi avec une étoile, le premier-lieutenant avec deux, le capitaine avec trois; le major avec un autre dessin, le lieutenant-colonel avec deux et le colonel avec trois. En principe, cette classification est restée en place jusqu'à ce jour, à la différence que les étoiles ont été remplacées par des galons dorés à partir de 1949. Les sous-officiers adjudants portaient deux brides parementées sans étoiles avec leur costume initial.

Les brides d'épaule des officiers subalternes devinrent plus courtes après 1878 (13 mm). Étant donné que les dimensions pour les officiers d'état-major ne diffèrent que légèrement, les deux ordonnances sont pratiquement indiscernables, d'autant plus que les fabricants ont bénéficié de certaines libertés en ce qui concerne les dimensions des brides et la réalisation de celles-ci. L'ordonnance de 1878 contient les informations suivantes sur la nature extérieure des brides estampillées en tôle selon le « système Fries » : pour les officiers subalternes avec un « motif de treillis métallique », pour les officiers supérieurs « motif de treillis métallique » et avec une décoration supplémentaire, « tôle décorée ». Pour des raisons de stabilité, la face intérieure du système Meyer a été coulée avec un alliage plomb-étain (voir *Journal officiel de l'ordonnance militaire* n° 3 de 1877). En 1878, le mode

de fixation est à nouveau décrit avec précision : « Les brides sont portées en travers de l'épaule et fixées par des crochets de manière à ce qu'elles se trouvent à un centimètre de la cou-

ture de la manche. À cet effet, tous les vêtements d'officiers doivent être munis de portebrides de la même étoffe que le vêtement concerné. »



Lieutenant d'artillerie avec brides d'épaule, ordonnance 1875, en 1880.



Lieutenant d'infanterie avec brides d'épaule, ordonnance 1878, en 1895.

Jusqu'en 1880, tant les membres de l'état-major général que les officiers d'état-major d'infanterie utilisaient des brides avec un fond de velours noir et des bords de couleur carmin. L'ordonnance du 24 juin 1880 prescrit désormais pour les « officiers supérieurs d'infanterie », le fond en velours noir (à partir du lieutenant-colonel) et les bords écarlates (passepoil). Les majors de toutes les armes, à l'exception des membres de l'état-major général, devaient se contenter de brides recouvertes d'étoffe. Les

modèles de luxe brodés n'étaient pas plus conformes à l'ordonnance que les brides d'épaule métalliques aux motifs différents. Le nombre de brides non conformes au règlement qui ont été conservées montre que certains écarts étaient tolérés.

Dans l'armée suisse, les brides d'épaule étaient considérées d'ordonnance de 1868 à 1898. Elles étaient cependant encore partiellement portées par des officiers plus âgés de la Lands-

turm lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale en 1914.

Comme mentionné ci-dessus, les premiers compléments au règlement de 1875 ont été édictés trois ans plus tard, dans les « Dispositions spéciales relatives au règlement de 1875, section habillement et armement pour les officiers, 1<sup>er</sup> mars 1878 ». On peut y lire au point 12, Brides : « *Les brides doivent être conformes aux prescriptions du règlement du 24 mai 1875 et sont argentées ou dorées, selon la couleur du bouton. Elles doivent être réalisées soit en treillis métallique estampé, système Fries, soit en tôle métallique estampée et ornée d'une image de treillis métallique. Ces dernières doivent être coulées sur la face intérieure, système Meyer. Les brides des officiers subalternes ont des coins cassés, celles des officiers supérieurs sont décorées aux deux extrémités.* »

Dans les règlements de 1868 et 1875, il est question de « rouge vif » pour les couleurs des tissus, puis plus tard de « rouge écarlate ». On peut supposer que ces deux termes désignaient la même couleur. De nombreuses brides d'épaule d'officiers d'infanterie encore disponibles aujourd'hui présentent cependant dans la coupe un tissu velours presque noir, les couleurs sont donc presque identiques à celles de l'artillerie, la différence réside toutefois dans la couleur du cadre et des étoiles épinglées. Une décision peu connue du 24 juin 1880 a probablement été déterminante pour ce changement de couleur. Il n'y est certes question que des « officiers supérieurs d'infanterie », mais on peut supposer que les capitaines et les officiers subalternes se procuraient également de telles brides d'épaule avec une partie intérieure noire, au lieu de la couleur bleue conforme au règlement.

### Brides « souples » et « rigides ».

Les brides d'épaule les plus utilisées étaient celles dont le cadre était en métal doré ou argenté (système Meyer), par analogie avec la couleur des boutons de la tunique. Ces brides étaient relativement rigides et il fallait veiller à ce qu'elles ne se brisent pas lorsqu'on les posait sur la tunique ou la blouse, même si les cadres étaient coulés avec du plomb. Ceux qui préféraient l'exclusivité se procuraient une variante un peu plus luxueuse, les brides dites « souples » qui, au lieu d'un cadre métallique, étaient constituées d'un fin treillis métallique en fil d'argent ou d'or (système Fries). Les brides « souples » pour les officiers supérieurs de l'état-major étaient très distinguées, car elles étaient pourvues d'un tressage en fil d'or et d'ornements en paillettes.



Brides « brodées », colonel EMG, ord. 1868, modèle de luxe, face supérieure et face inférieure.



Premier-lieutenant d'infanterie, fusiliers, cadre métallique, système Meyer.



Bride d'un officier de police, vers 1875, à gauche le haut, tissu noir dans l'encolure, à droite doublé de tissu jaune.



Brides « souples » de capitaine, médecin ou officier de carabiniers, ord. 1868, système Fries, face supérieure et face inférieure.

### Brides dans la cavalerie

De 1868 à 1883, les officiers de cavalerie portaient également des brides à la place des épau-  
 lettes; les dragons, encolure de couleur carmin,  
 passepoil carmin; les guides, selon les pres-  
 criptions de 1868 et 1875, encolure noire, pas-  
 sepoil carmin. Avec le nouvel uniforme de 1883/  
 1884, les épaulettes ont à nouveau été intro-  
 duites à la place des brides, qui ont ensuite été  
 portées sur la tunique jusqu'à l'introduction des  
 uniformes gris-vert.

### Brides utilisées par les cadets, les pompiers et la police

Certains **corps de cadets** ont utilisé des brides  
 d'épaule pour récompenser leurs officiers à par-  
 tir de 1875 environ, comme le montre (voir en  
 page 43) l'exemple de brides d'épaule illus-  
 tré pour un lieutenant de cadets. Les dimen-  
 sions sont simplement un peu plus petites (lon-  
 gueur 100 mm, largeur 30 mm). Elles étaient

emballées comme le modèle, dans de petites boîtes en carton rouge.

Après l'introduction réussie des épaulettes dans l'armée, différents **corps de police** ont également introduit des épaulettes pour leurs officiers. Celles-ci ne se distinguent presque pas des brides militaires et étaient fournies par les mêmes fournisseurs que les versions militaires. Les plaques de recouvrement étaient également argentées ou dorées, par analogie avec la couleur des boutons de l'uniforme, les couleurs des plaques de base correspondant généralement à la couleur de la garniture de l'uniforme en question. C'est généralement le seul moyen de les identifier. À l'époque, les officiers

de police avaient également un grade d'officier dans l'armée et leur uniforme correspondait en grande partie à l'uniforme d'officier militaire, y compris le sabre ou l'épée.

Il n'est donc pas étonnant que certains **corps de sapeurs-pompiers** aient adopté ce nouvel insigne de grade pour identifier leurs officiers, par exemple, le corps des pompiers de la ville de Berne. Toutefois, on ne trouve généralement des brides d'épaule que chez les commandants de section, car ceux-ci portaient souvent encore une corde auxiliaire et une corde de sauvetage sur les épaules.



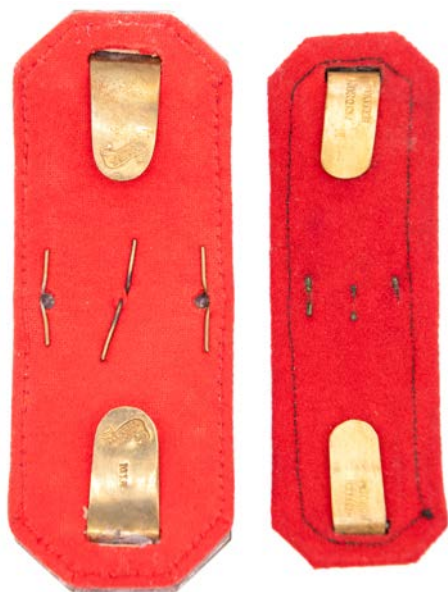
Officier cadet avec brides d'épaule vers 1900.



Officier de police tessinois avec brides vers 1879.



Comparaison de la taille des brides militaires et des brides de cadets : à gauche, lieutenant d'artillerie, à droite, lieutenant de cadets.



Intérieur : à gauche, bride militaire, à droite, brides de cadet.

### Musiciens avec brides

Les brides d'épaule étaient très appréciées en tant qu'éléments décoratifs sur les uniformes des sociétés de musique civiles et des corps de musique à partir des années 1880. À l'époque, les musiciens aimaient s'habiller avec des uniformes dans le style des uniformes militaires et les valorisaient en les ornant de brides comme garniture. Au lieu d'étoiles, on ajoutait simplement une lyre dans l'encolure.



Musicien d'une société de musique inconnue avec des brides, vers 1890.



Brides typiques pour les sociétés de musique civiles (photo Andreas Laubacher).

En ce qui concerne la présence militaire des corps de musique, il faut encore noter que jusqu'en 1874, certains corps de musique avaient le statut de musique de campagne et pouvaient être convoqués par les cantons pour des manifestations militaires ou autres.



Adaptation d'épaulettes dans la mode en perles artificielles.

Jürg Burlet



Officiers d'artillerie avec brides, jouant au jass à Thoune.